COMMUNIQUE DE PRESSE Le 18 juin 2015

Moneo Resto passe la barre des 1000 clients avec ACSSI

ACSSI est la 1000ème entreprise à choisir la carte titre-restaurant dématérialisé Moneo Resto pour équiper l'ensemble de ses collaborateurs. Ainsi depuis le lancement de la carte en 2013, ce sont désormais plus de 50 000 salariés qui utilisent au quotidien la carte Moneo Resto.

La société lilloise **ACSSI** a retenu la solution Moneo Resto pour **gérer plus simplement les titres-restaurant** de ses 140 salariés et consultants qui travaillent en **multi-sites**. En effet, les collaborateurs du groupe, composé de 3 entités dans le domaine du conseil et de la prestation de services informatiques, sont répartis entre le siège à Villeneuve d'Ascq, Paris, Bordeaux et en Belgique.

« *Nous avons choisi Moneo Resto, car il nous semblait logique compte tenu de notre secteur d'activité d'adopter une **solution moderne, innovante,** plus rassurant de choisir une **solution éprouvée depuis 2013** et qui fait partie du réseau **MasterCard**.*
*Par ailleurs avec notre organisation, la carte titre-restaurant nous permet de gagner en **souplesse de gestion** : plus de distribution chaque mois, donc plus de risques de perte, plus de coûts liés… Du côté de nos collaborateurs, **la transition des carnets papier à la carte s'est bien passée**. Si certains avaient des a priori sur la carte, leurs craintes ont vite été levées. En effet, ils n'ont pas eu à changer leurs habitudes, la carte est **utilisable partout en France chez tous les commerces** qui acceptent déjà les titres papier, ce qui était primordial pour le CE que nous avions consulté. Ils apprécient également de pouvoir désormais **payer leur repas au centime près**.*" Arnaud BEELE, directeur général d'ACSSI.

Selon Serge RAGOZIN, directeur général de Moneo Resto : « *Si on a pu constater une certaine dynamique à partir de la parution du décret en avril 2014, on assiste aujourd'hui à **une vraie accélération**. Nous franchissons une étape symbolique dans notre développement en contractualisant notre 1000e client. Cette*

*accélération confirme que **les entreprises apprécient la souplesse et l'universalité de notre solution**. Contrairement aux utilisateurs de la solution privative choisie par certains de nos concurrents – où le commerçant doit mettre à jour son TPE pour accepter les cartes - **les porteurs de la carte Moneo Resto ne se soucient pas du réseau d'acceptation car elle marche partout !** Après 3 ans de commercialisation, 9 entreprises clientes sur 10 nous disent : « plus jamais le papier ! », et 17% d'entre elles ont gagné au moins 1 journée de travail par mois en passant à la carte.* »

A propos de Moneo Applicam

Moneo Applicam accompagne les entreprises et les collectivités avec des solutions monétiques sur-mesure.
Moneo Applicam bénéficie de positions fortes auprès des collectivités avec près d'un million de cartes « jeunes » sur 16 programmes de conseils régionaux passés à la dématérialisation; auprès des grands comptes avec plus de 1,5 million de cartes « essence » dans 50 filiales d'un grand pétrolier en Afrique et en Asie; dans l'univers du sport et loisirs avec plus de 50 centres équipés; et enfin auprès des entreprises avec sa carte titre-restaurant Moneo Resto.

Moneo Applicam dispose d'un savoir-faire unique dans la conception et l'exploitation de solutions monétiques interbancaires et privatives, multiservices et multi supports, également proposées en marque blanche.
http://www.moneo.fr
http://www.moneo-resto.fr

Contact Presse

Alix Decroix - decroix.alix@numericable.fr
Tél. : 06.63.98.36.18